

## PIECES ADMINISTRATIVES A FOURNIR

↩ A COMPLETER PAR LE CANDIDAT

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION ↘

1	Un curriculum vitae actualisé sur une seule page ( <i>tout cv présenté sur deux pages et plus, fera l'objet d'un rejet automatique</i> )	<input type="checkbox"/>
2	Une lettre de motivation sur une page maximum ( <i>tout courrier présenté sur deux pages et plus, fera l'objet d'un rejet automatique</i> )	<input type="checkbox"/>
3	Les copies des titres et diplômes	<input type="checkbox"/>
4	La fiche d'inscription	<input type="checkbox"/>
5	Un justificatif de cotisation à un régime de protection sociale (à demander auprès de votre CPAM)	<input type="checkbox"/>
6	Une photocopie lisible d'une pièce d'identité <u>en cours de validité</u>	<input type="checkbox"/>
7	Copie du dossier de scolarité comportant toutes les notes et le détail des études avec les intitulés des Unités d'Enseignements et les contenus des programmes de la (ou des) formation(s) suivie(s) et validée(s)	<input type="checkbox"/>
8	Copie des fiches d'évaluation des stages suivis au cours de la (ou des) formation(s) suivie(s) et validée(s) avec les appréciations	<input type="checkbox"/>
9	Copie des appréciations des employeurs éventuels	<input type="checkbox"/>
10	Une photo d'identité récente (à apposer sur la fiche d'admission)	<input type="checkbox"/>
11	2 timbres postaux <u>autocollants</u> 20 gr	<input type="checkbox"/>
12	Un chèque de <u>110 €</u> <sup>1</sup> libellé à l'ordre du Trésor Public correspondant à l'examen du dossier d'admissibilité et à l'entretien le cas échéant	<input type="checkbox"/>
13	Une lettre manuscrite indiquant la prise en charge envisagée des frais de scolarité	<input type="checkbox"/>

### CONSIGNES :

**Tout dossier incomplet OU non conforme OU hors délai ne pourra être pris en considération pour l'examen du dossier d'admissibilité.**

**De même, les documents doivent être présentés dans l'ordre des numéros ci-dessus.**

Clôture des inscriptions : **Vendredi 15 mars 2024** (Cachet de la poste faisant foi)

Dossier à retourner à :  
**IFE du Centre Hospitalier**  
« Inscription dispenses de scolarité 2024 »  
**33 Rue du Haut-Rocher - CS 91525 - 53015 LAVAL Cedex**

<sup>1</sup> Le chèque est encaissé à réception. Aucun remboursement n'est effectué après inscription. Les droits d'inscription resteront acquis, quel que soit le motif du désistement.